

Plante et Marchand dans le top 5

Les maires de Montréal de Québec s'y retrouvent tous les deux pour la première fois depuis 2017

Le Journal de Québec · 09 déc. 2023 · 35 · DOMINIQUE CAMBRON-GOULET Bureau d'enquête OLIVIER LAROSEDESNOYERS Bureau d'enquête

Le visage des élus municipaux les mieux payés au Québec a beaucoup changé depuis 2020. Les maires de Montréal et de Québec se retrouvent tous les deux dans le top 5 pour la première fois depuis 2017.



Avec un salaire de 211 864 \$, Valérie Plante se classe deuxième juste derrière le maire de Varennes. Bruno Marchand, pour sa part, est en cinquième position avec un salaire de 193 754 \$.

Plusieurs candidats aux élections de 2021 ont fait la promesse de baisser leur rémunération de maire après la publication de notre palmarès.

C'est notamment le cas de la mairesse de Longueuil, Catherine Fournier, qui a fait descendre son salaire de plus de 60 000 \$ une fois entrée en poste et du maire Stéphane Boyer qui a fait chuter son salaire de 20 000 \$.

« Mme Fournier s'est fait du capital politique » en baissant son salaire, pense Danielle Pilette, professeure spécialisée en gestion municipale à L'UQAM.

UN CHOIX

Ces baisses ont fait en sorte que Valérie Plante et Bruno Marchand ont intégré le top 5 des élus les mieux rémunérés au profit des villes de Longueuil et de Laval.

Cette décision de baisser leur salaire revient aux municipalités, selon Martin Damphousse, président de l'union des municipalités du Québec.

« C'est un choix politique que ces gens-là font, il n'y en a pas beaucoup qui ont fait ce choix », estime-t-il.

Selon Marc Chartrand, conseiller principal en rémunération globale pour la firme Gallagher, le mouvement de jeunesse chez les maires a une influence sur la rémunération de ceux-ci.

« Quand tu es jeune et que tu as cinq ou dix ans d'expérience sur le marché du travail, tu n'es pas à la même place que quand tu as 55 ans et que tu vas en politique », affirme-t-il.

CUMUL DE FONCTIONS

Le cumul des fonctions leur permettait de toucher de plus gros salaire.

« La raison pour laquelle c'était élevé, c'est la somme des différents niveaux de rémunérations », résume M. Chartrand.

Danielle Pilette, quant à elle, est surprise de voir le maire de Shawinigan aussi haut dans le classement.

« Shawinigan est une municipalité qui a de grandes difficultés », avoue la professeure.

PRÉVOIR UNE HAUSSE

En raison de l'inflation, plusieurs élus municipaux ont déjà reçu d'importantes augmentations de salaire depuis 2022.

Par exemple, à Montréal, les élus ont reçu 6,7 % d'augmentation en 2023.

Selon Danielle Pilette, les élus municipaux devraient s'aligner sur les augmentations des conventions collectives de leurs employés si l'inflation est très élevée.

« Même si l'inflation est élevée, on devrait donner l'exemple », trouve-t-elle.

François Legault hait les syndicats à en perdre la raison

Le mépris des syndicats par le premier ministre le mène irrémédiablement vers l'échec !

Le Journal de Quebec · 09 déc. 2023 · 48

Le premier ministre Legault s'épanchait dans les couloirs de l'assemblée nationale sur sa hantise des syndicats qui gèreraient nos services publics selon ses prétentions. Sur un ton alarmiste, il affirme que s'il n'obtient pas la flexibilité souhaitée, l'avenir de nos services publics est en péril. C'est de la foutaise !



La souplesse qu'il recherche nous ramène aux heures sombres du duplessisme, alors que le « chef » s'employait à casser les syndicats et à faire ce qu'il voulait avec les employés de l'état et les travailleurs du secteur privé. Ce temps est révolu et la résistance des syndicats est plus que justifiée.

Monsieur Legault rêve peut-être de retourner à la Loi du cadenas. Il devrait plutôt modérer son aversion à l'égard des syndicats et négocier sérieusement.

À l'écouter parler, il voudrait libérer les salariés du joug de leur syndicat. Il ne semble pas réaliser la mobilisation exceptionnelle de ses employés à l'appui de leurs revendications et leur rejet de l'approche gouvernementale.

LE REJET DU PIRE

La négociation du secteur public se déroule en parallèle avec deux projets gigantesques de réforme.

L'une en santé et l'autre en éducation, celles-ci entraînant une hyper centralisation qui ne fera qu'empirer le dysfonctionnement de nos réseaux.

Ce rebrassage de structures n'augure rien de bon et explique le désir gouvernemental de pouvoir commander ses salariés comme une armée qui obéit aux ordres. Cela révèle le type d'organisation du travail convoité par l'état pendant que les salariés désirent des solutions aux problèmes recensés et à leur fardeau de tâche.

Ceux-ci ne sont pas dupes et comprennent que les difficultés persisteront et qu'on leur en imputera la faute. À titre d'exemple, j'écoutais un ex-ministre de la santé vanter la nécessité

de souplesse pour pouvoir ordonner du haut de sa chaire des directives aux centres hospitaliers.

Il rappelait que lorsqu'il était en poste, il réduisait le temps d'attente aux urgences en déplaçant les civières vers les corridors des étages sans plus de soins et malgré les réticences des infirmières de ces départements. Il amenait le problème ailleurs et se considérait comme brillant plutôt que nigaud.

C'est ce genre de solutions dont le monde ne veut plus.

L'OPTIMISME

Le comportement des négociateurs gouvernementaux ne laisse pas transparaître une volonté de régler. On croirait que la partie patronale cherche les prétextes pour imposer les conditions de travail.

Je comprenais mal l'optimisme qu'entretenaient certains observateurs politiques sur la possibilité d'un règlement avant les Fêtes alors que le mépris du premier ministre ne cesse de croître vis-à-vis les syndicats.

L'organisation du travail se situe au coeur des négociations du secteur public depuis au moins deux décennies sans que les parties aient pu convenir d'un mode qui rendrait le travail plus efficace et intéressant.

Le rendez-vous 2023 est capital et les syndiqués paraissent plus crédibles que le gouvernement. Ce n'est pas sans effrayer la droite québécoise avec une société plus juste qui se profile !